



COMMUNIQUÉ

Paris, le 29 août 2022

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

« ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 »

Le 29 août 2022

1. Fiabilité des données des listes électorales :

- Des OS ont fait remonter leurs remarques sur les listes (134 transmises par l'administration). L'administration les remercie.
- L'administration fait l'agrégation des différentes remontées : soucis de syntaxe et de typographie des noms.
- ACB discussion en cours avec toutes les structures et toutes les régions pour consolidation des bases.
- Certains mouvements de personnels ne sont pas tous à jour. La mise à jour se fera au fil de l'eau.
- Il y a eu des erreurs de transmission de versions de fichiers. L'administration s'attache à transmettre les versions les plus fiables possibles.
- Différences entre électeurs de CAP et électeurs de CSA : l'administration utilisera cette alerte pour faire des contrôles croisés et fiabiliser au mieux les listes.
- Lycées professionnels maritimes : ils seront électeurs côté MTECT, sauf pour les élections liées à leur corps et le CSA ministériel.
- L'échéance est fixée au 15 septembre pour transmettre à Néovote les listes les plus fiables possibles. Après le 15 septembre, les modifications seront ponctuelles.

2. Fiabilisation des données personnelles :

- Taux de données personnelles : complétude (Adresse postale, Mail et IBAN : 90 %) et 66 % pour les téléphones portables. Gros travail de complétude des structures.
- Pour les DDI, le MI n'a pas fait remonter les listes. Les SGCD ont demandé un délai supplémentaire pour répondre.



3. Fiabilisation de l'outil néovote :

- Les soucis d'envois de codes de connexions ont été identifiés et corrigés.
- PV et scellement des scrutins : des correctifs ont été apportés et les tests début juillet ont validé l'amélioration.
- Expertise indépendante : rapport provisoire pour le moment. L'orientation du rapport va vers un agrément de la solution de vote.
- Document et fiche explicative, tutoriel vidéo : Néovote travaille sur ces sujets.

4. A venir :

- Renforts en moyens humains à partir de la rentrée pour la fiabilisation des données, listes etc...
- Des textes règlementaires restent à prendre.
- Module de gestion des candidatures prévu pour le 3 octobre.

L'administration est confiante pour le déroulement du vote électronique en fin d'année.

Interventions des organisations syndicales :

FSU : Conditions difficiles pour analyser les listes. Pendant l'été, ce n'est pas idéal.
Pour les ACB : A fiabiliser.
Demande d'une élection test sur une région.

UNSA : Demande d'un test région + fiabilisation des ACB

CFDT : gros travail des équipes dans les dernières semaines alors que tout était prévu depuis février. Le MASA a pris du retard.
Pas de vade-mecum et absence des documents règlementaires des élections 2022 en ligne.

Réponses de l'administration :

Sur Néovote, aucune nouvelle période de vote test n'est prévue dans aucun ministère. Ce ne sera pas prévu au MASA.

Qui vérifie les listes ? Les services du SRH mais aussi les services dans les structures pour fiabiliser au maximum les listes électorales.

Avis MASA : La fiabilisation progresse à bonne marche. Le travail fourni par les équipes est important et va continuer.

Pour ce qui concerne des demandes complémentaires à Néovote, le contrat souscrit ne le prévoit pas. A ce stade, pas d'avenant prévu pour des prestations supplémentaires. De plus, Néovote n'est pas forcément en capacité de répondre à la demande.

Vérification et transmission des adresses mails : le MASA va demander à Néovote d'accélérer le calendrier d'envoi.
